

Commentaires du trésorier

Rappel : le trésorier bénéficie de l'appui de Timothée Jaouen, membre du Conseil du CFGI. Ils forment l'équipe de trésorerie avec pour contact électronique commun : tresorerie@cfgi-geologie.fr

Le compte de résultats arrêté au 31/12/2022 montre des mouvements principalement dus :

- Aux cotisations. Les recettes provenant des cotisations des adhérents individuels sont en hausse par rapport à 2021 (+ 1,4 %) contrairement aux adhérents collectifs qui accusent une baisse significative (-37,5 %) par rapport à 2021. A noter cependant que des régularisations de paiement d'adhésions collectives 2022 sont cependant arrivées après l'arrêt des comptes ;
- Au résultat bénéficiaire des JNGG 2022 à Lyon qui a été réparti à parts égales entre les comités à hauteur de 4648,53 €. Ce résultat positif est dû à l'affluence plus importante que prévue et des dépenses plus faibles.
- A la participation aux frais des journées régionales organisées en juin 2022 dans la vallée de la Roya et de la Vésubie « sur les traces de la tempête Alex ». Dans la continuité de 2021, le conseil du CFGI a décidé de soutenir les journées régionales en faisant bénéficier auprès de ses adhérents d'un tarif très avantageux. La contribution du CFGI a été de 2183 € ;
- A l'organisation des séances techniques, comprenant en particulier en 2022, la journée organisée par le CFMR et le CFGI en hommage à Pierre Duffaut et Pierre Habib ;
- Au Prix Goguel (2000 €) et l'inscription de deux orateurs candidats au prix aux JNGG 2022.

Le compte de résultats affiche un résultat déficitaire de 2 476,02 €, attribué principalement à la participation financière volontariste du CFGI aux journées régionales et aux frais associés à l'organisation des séances techniques. Rappelons que les conditions sanitaires en 2021 n'avaient pas permis d'organiser de séances techniques en présentiel.

Bilan arrêté au 31/12/2022

La trésorerie du CFGI (Portefeuilles + Livrets + comptes chèques) montre une baisse de la trésorerie par rapport à 2021, cette baisse est due au déficit d'exploitation et une moins-value des revenus financiers (compte titre) (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable., Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Tableau 1 : évolution de la trésorerie du CFGI

31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
90775,64	93 776,92 €	94087,76 €	93 981,36 €	89175,54 €	103717,20 €
- 3001,28	-310,84 €	+ 106,4 €	+ 4805,82 €	-14541,66 €	-4836,53 €

Point sur les adhérents

Le fichier des adhérents est régulièrement mis à jour par l'équipe de trésorerie (Tableau 2). En 2022, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'est stabilisé, celui-ci passant de 83 à 85. Le nombre des adhérents provisoires est passé de 7 à 31. Cette augmentation est due aux cinq séances techniques organisées en 2021.

Ainsi, le nombre d'adhérents individuels (cotisants, membres d'honneur et conférenciers) qui s'élève à 116, est fortement influencé par l'intégration des conférenciers de l'année 2021.

Tableau 2 : évolution des adhérents entre 2016 et 2021

Années	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Adhérents	85* (116 avec les membres provisoires)	83* (90 avec les membres provisoires)	97* (105 avec les membres provisoires)	107* (150 avec les membres provisoires)	109* (129 avec les membres provisoires)	114* (141 avec les membres provisoires)	131* (152 avec les membres provisoires)
Variation	+2,5 %	- 14,4 %	- 9,3 %	-1,8%	-4%	-13%	2%

* à jour de leur cotisation et membres d'honneur exemptés de cotisation.

** à jour de leur cotisation 2022 au 31/12/2022 (81) et membres d'honneur (4) exemptés de cotisation.

Tableau 3 : évolution des adhérents entre 2007 et 2016

Années	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Adhérents	131	128	140	155	160	160	175	189	202	202
Variation	2%	-9%	-10%	-3%	0%	-9%	-7%	-6%	0%	-7%

Au 31/12/2022, 5 membres collectifs étaient à jour de leur cotisation (8 en 2021).

Le fichier d'adhérents individuels comportait au 31/12/2022, 158 noms. La répartition est la suivante :

- 81 membres individuels à jour de leur adhésion 2022
- 4 membres d'honneur
- 31 adhérents provisoires : Conférenciers 2021
- 42 personnes ayant payé leur dernière adhésion en 2019, 2020, ou dont l'adhésion est momentanément suspendue

L'appel à cotisation et l'envoi des attestations fiscales ont été faits par email.

L'appel initial à cotisation a été adressé aux adhérents le 26 janvier 2022 et a fait l'objet d'une relance le 02 avril puis d'un dernier appel le 10 octobre. L'équipe de trésorerie souligne qu'il y a eu à nouveau beaucoup de régularisations tardives des cotisations au cours de l'année malgré le rappel. Cela constitue une difficulté pour transmettre la liste à jour des adhérents à l'AIGI, le paiement de la cotisation du CFGI à l'AIGI et le déclenchement en particulier de l'envoi des clés électroniques d'accès au Bulletin of Engineering Geology and the Environment.

Le coût des cotisations 2023 évoluent. Cette évolution se traduit par un coût unique pour l'adhésion senior à 40 € et un coût unique pour d'adhésion junior et demandeur d'emploi à 20 €, chacun donnant accès au bulletin de l'AIGI contrairement aux années précédentes (cf. tableau ci-dessous). En effet, à compter de l'année 2023, l'AIGI a décidé de donner accès gratuitement à chacun de ses membres au bulletin de l'AIGI. Pour mémoire, nous vous rappelons que l'adhésion au CFGI inclut l'adhésion à l'AIGI et donc, à partir de cette année, l'accès de droit à la version numérique du bulletin à chacun de ses adhérents.

Cette évolution implique un très léger manque à gagner pour l'association, inférieur à une centaine d'euros avec le nombre d'adhérents actuel. Le conseil du CFGI a considéré que cette charge supplémentaire était supportable par l'association. Aucune modification n'est donc apportée au coût de cotisation senior, junior et demandeur d'emploi qui comprend maintenant l'adhésion au bulletin de l'AIGI.

Période	Avant 2023		A partir de 2023
	Avec abonnement au bulletin de l'AIGI	Sans abonnement au bulletin de l'AIGI	Adhésion au CFGI / AIGI avec bulletin
Membre individuel sénior	53 €	40 €	40 €
Membre individuel junior (étudiant)	32 €	20 €	20 €
Membre demandeur d'emploi	32 €	20 €	20€

Rappelons qu'il est préférable de régler sa cotisation et les autres dépenses (par exemple les inscriptions payantes) par virement bancaire en rappelant clairement la facture ou le nom et l'objet du virement, ce qui permet une gestion plus rapide.

Quelques éléments de bilan financier sur le mandat 2019 – 2022

Sur l'ensemble de la mandature, la trésorerie affiche une baisse de 3206 €, soit - 3,4 %. Cette diminution résulte avant tout d'une volonté constante de soutenir financièrement les manifestations organisées par le CFGI qu'il s'agisse des séances techniques et des journées régionales. Pour ces dernières, les coûts relativement élevés inhérents à leur organisation (transports, hébergements notamment) ont toujours été soutenus financièrement par le CFGI permettant de faire profiter aux adhérents de tarifs réduits de participation. Le conseil du CFGI a toujours soutenu cette politique devant le maintien d'une trésorerie à l'équilibre. Pour fixer les idées, les dépenses relatives aux manifestations ont représenté sur 4 ans 111 % du montant des recettes des adhésions (déductions faites de la cotisation AIGI).

Par ailleurs, une partie de la diminution de la trésorerie est due à la baisse du portefeuille d'obligations qui a connu de fortes fluctuations, dans un contexte perturbé (période COVID notamment) au cours des 4 années écoulées notamment (- 2 % sur le mandat). Sur 8 ans, ce placement reste cependant toujours positif (+ 3 %) mais son maintien sous cette forme devra être questionné pour le prochain mandat.

La baisse finalement modérée de la trésorerie est due aux recettes liées aux résultats bénéficiaires des JNGG (2019 et 2022) ainsi qu'à ceux de la Revue Française de Géotechnique.